

## Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 30 juin 2020

Date 30 juin 2020

Année scolaire : 2019 / 2020  
Numéro de séance : 6  
Date de transmission de la convocation aux membres : 17 juin 2020  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : non  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
Président : M JADEAU  
Secrétaire de séance : M. CAPERAN  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

### Ordre du jour

#### I – FONCTIONNEMENT GENERAL

- 1-1 – Bilan de l'impact de la pandémie sur le fonctionnement du collège (**annexe 1**).
- 1-2 – Problématique de la sécurisation de l'accès et des abords de l'établissement.

#### II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- 2-1 – Évolution de la Dotation Horaire Globale (**annexe 2**).
- 2-2 – Point sur les effectifs et la structure 2020-2021.
- 2-3 – Point sur les mouvements de personnels.
- 2-4 – Modification de la répartition des IMP pour l'année scolaire 2019-2020.
- 2-5 – Évolution du PIAL.
- 2-6 – Demande d'ouverture d'une section sportive judo.

#### III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- 3-1 – Conventions d'occupation précaire.
- 3-2 – Recrutement des personnels par contrat de droit privé.
- 3-3 – Calendrier de mensualisation du prélèvement automatique (**annexe 3**).
- 3-4 – Répartition des crédits pédagogiques globalisés 2020-2021.

#### IV – QUESTIONS DIVERSES

##### Annexes

Tableau des dépenses liées à la mise en place des protocoles COVID 19  
Tableau de la répartition de la DHG.  
Calendrier de mensualisation du prélèvement automatique 2020-2021.

**FEUILLE D'ÉMARGEMENT**  
Séance 30 juin 2020

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
<b>MEMBRES DE DROIT</b>	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✕		
	CPE	DUPONT Julien	✕		
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	✕		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	✕		
<b>PERSONNALITÉS QUALIFIÉES</b>		COLIN Josette	Excusée		
		GABORIT Bernard	Excusé		
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	MONAT Katel	✕		
		DELMARLE Théo	✕		
		DUMAY Aurore	✕		
		MILLOT Julie	✕		
		MALTERRE Jean-François	✕		
		GUILLARD François	✕		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAULD Sylvie	✕		
		DEVERGE Gilles	Excusé	MOLLÉ Sébastien	✕
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	DUPUY Christelle	✕		
		LAGARDE Franck	✕		
		ARDOUIN Christelle	✕		
		AUVIN Laurent	Excusé		
		CAPERAN Stéphane	✕		
		COLASSON Sandra	Excusée		
	Elèves	DROUINEAU Lou	✕		
		RADULPH Lennie	✕		

### Préambule.

La séance débute à 18h01, le quorum étant atteint (17 connectés).

### Désignation du secrétaire de séance.

M. CAPERAN est désigné secrétaire de séance puisque c'est aux parents d'élèves d'assurer cette fois-ci le secrétariat de séance.

M. JADEAU rappelle très brièvement les modalités de fonctionnement du CA en distanciel et informe qu'à la suite de l'élection municipale le représentant de la commune siège change : Mme POUVREAU, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires scolaires, de la solidarité et de la petite enfance, remplace M. ARNAUD.

### Adoption des Procès-Verbaux des séances du 07 avril et 14 mai 2020.

M. DUPONT regrette une nouvelle fois que les annexes ne soient pas joints au compte-rendu. De plus, pour ce qui concerne le CA du 14 mai, il n'est selon lui pas suffisamment précisé quelles sont les réponses apportées aux questions relatives à l'organisation du protocole sanitaire et à la continuité de l'enseignement en distanciel, lors de la réouverture du collège le 22 mai.

M. JADEAU avoue avoir oublié de joindre les annexes. Pour ce qui concerne le compte-rendu du 14 mai, il reconnaît un manque de précision dû au flux très important de questions et de réponses abordées en fin de conseil.

**Présents : 17                      Abstention : 3                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 14**

### Adoption de l'ordre du jour.

**Présents : 17                      Abstention : 1                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 16**

M. DELMARLE souhaite faire lecture d'une déclaration du personnel sur la période qui vient de s'écouler.

M. JADEAU propose à M. DELMARLE de lire la déclaration du personnel lors du point 1.1 de l'ordre du jour, concernant le bilan de l'impact de la pandémie sur le fonctionnement du collège.

*Lennie RADULPH rejoint la séance à 18h20.*

## I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

### **1.1 – Bilan de l'impact de la pandémie sur le fonctionnement du collège (annexe 1).**

M. JADEAU présente un rapide bilan du retour des élèves : environ 40 à 50 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du 18 mai au 1<sup>er</sup> juin auxquels se sont joints une quarantaine de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> à partir du 2 juin. Depuis le 22 juin, c'est entre 180 et 200 élèves chaque jour (sauf le mercredi où ils sont très peu) qui sont présents, soit approximativement 82% des élèves.

Les EDT ont été refaits pour éviter un trop grand nombre de trous pour les classes en raison de l'absence de 6 professeurs.

Globalement, les consignes sanitaires sont respectées. M. DUPONT fait quand même remarquer que la gestion des élèves dans le cadre du protocole mis en place est un peu compliquée pour la vie scolaire avec le retour d'une grande partie d'entre eux. Actuellement, M. DUPONT observe un relâchement quant au respect des gestes barrières par les élèves (port du masque).

Mme PALEZIS présente ensuite le bilan financier avec les dépenses liées aux différents achats de produits nécessités par la mise en place des protocoles (voir annexe). Il s'élève à plus de 4500€, ce qui obligera à l'automne à effectuer un prélèvement sur fonds de réserve.

M. DELMARLE fait lecture de la déclaration des personnels (jointe au compte-rendu). M. JADEAU se félicite qu'il y soit fait mention qu'au collège André Brouillet l'ensemble des personnels a été activement associé à l'organisation de la réouverture de l'établissement. Cet esprit de dialogue a contribué à créer les conditions propices à une reprise satisfaisante.

### **1.2 – Problématique de la sécurisation de l'accès et des abords de l'établissement.**

Lors d'un conseil pédagogique, tenu le 27 janvier dernier, M. TAMAILLON a soulevé la question de la sécurité aux abords de l'établissement et notamment rue Swaffham, évoquant les dysfonctionnements du stationnement et de la circulation devant le collège pouvant générer gêne et danger. Il suggère un ralentisseur et/ou une zone 30 avec panneaux de signalisation et propose d'inscrire la question à l'ordre du jour du prochain CA.

Cela n'a pu se faire ni en février, ni en avril, en l'absence des élus représentants les collectivités locales, nous étions alors en période électorale.

Pour ce qui concerne l'accès au collège par la rue Swaffham, M. DUPONT évoque le manque de lumière en hiver, un défaut de signalement du collège, des trottoirs étroits, le non-respect des règles de stationnement par les parents d'élèves. Il propose la constitution d'une commission (constituée de parents, d'élus, ...) pour réfléchir à des solutions pratiques visant à améliorer la sécurité des abords de l'établissement.

Mme POUVREAU explique qu'une étude a déjà été faite sur le sujet il y a quelques années. C'est un sujet soulevé depuis longtemps. Il n'est ainsi pas possible d'élargir la voie de circulation ou les trottoirs. De plus, la désorganisation du stationnement participerait à un ralentissement de la circulation, diminuant de fait la dangerosité de l'entrée et de la sortie des élèves. Elle s'engage toutefois à porter cette revendication à la commune afin de réfléchir à d'éventuels aménagements.

M. JADEAU demande à pouvoir échanger directement avec l'él(u)e de la commune responsable de la voirie.

## II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE.

### **2.1 – Évolution de la DHG (annexe 2).**

M. JADEAU présente rapidement les évolutions de la DHG depuis l'adoption de sa répartition en février dernier.

Une IMP supplémentaire a été attribuée au titre de la chorale et une modification du rapport HP/HSA doit être notée, évolution liée à la nomination d'une professeure agrégée en anglais et à la réussite de Mme DUBUISSON au concours de l'agrégation. De fait, les 18h prévues sur ces 2 postes se réduisent à 15h et dégagent 6 HSA supplémentaires, qui seront absorbées par les titulaires.

## 2.2 – Point sur les effectifs et la structure.

M. JADEAU fait le point sur les inscriptions en 6<sup>ème</sup>. Nous tournons autour de 60 élèves réellement affectés, tous les dossiers d'inscription ne sont pas encore retournés. C'est 10 élèves de moins que dans le prévisionnel de la DSDEN du mois de novembre 2019. M. JADEAU rappelle la méthode de calcul et les évolutions propres à ce genre de situation, les déménagements ou les départs vers l'enseignement privé par exemple, même si ces derniers sont très peu nombreux cette année. L'impact de ce faible chiffre se fera sentir à la rentrée 2022 avec la très probable fermeture d'une classe de 5<sup>ème</sup>. Pour les autres niveaux le prévisionnel se confirme avec moins de départs que prévu en fin de 4<sup>ème</sup>, même si M. JADEAU estime qu'il y a encore trop de candidatures à la 3<sup>ème</sup> prépa-métiers.

## 2.3 – Point sur les mouvements de personnels.

Cette année encore sera marquée par un mouvement important avec la nomination de 2 nouvelles collègues en anglais, Mme RINGUET, et en espagnol, Mme MOHAMMEDI. Notons également, le retour de congés de formation des 2 titulaires de Lettres, mesdames DUBUISSON et LE LANNOU. S'ajoute à ces arrivées ou retours, le départ de M. TAMAILLON qui a obtenu, dans le cadre d'une reconversion, un poste de professeur documentaliste stagiaire au lycée Louise Michel de Ruffec. Il conserve le bénéfice de son poste jusqu'à sa décision définitive et c'est donc un TZR qui le remplacera. Enfin, nous devons également compter avec les affectations de TZR et/ou de contractuels sur les BMP programmés dans la DHG (Lettres, histoire-géo, maths), que nous ne connaissons que plus tard.

## 2.4 – Modifications de la répartition des IMP.

La répartition votée au CA du 26 novembre 2019 laissait 1.5 IMP non attribuée pour l'année. L'idée était alors d'indemniser des engagements ponctuels en cours d'année.

L'année ayant été singulière, M. JADEAU a proposé lors d'un conseil pédagogique d'en attribuer une à M. TAMAILLON qui, dans le cadre de l'enseignement à distance lors du confinement et depuis sa levée, a été moteur de la mise en œuvre de cet enseignement. Mise en œuvre qui a largement dépassée les missions qui lui ont été imparties en début d'année en tant que RUPN. Un professeur a proposé d'attribuer le 0.5 restant à Mme RIBARDIERE, AESH, qui s'est volontairement investie dans le service de la vie scolaire depuis le 18 mai dernier en l'absence d'élèves à accompagner directement.

Après étude de sa faisabilité, il s'avère que ce type de personnel ne peut percevoir une telle indemnité. M. JADEAU a donc proposé de l'attribuer à M. DELMARLE, prof d'EPS, qui non seulement a effectué des heures supplémentaires en remplaçant sa collègue qui n'a pas repris depuis la fin du confinement mais qui a aussi participé aux réunions organisées pendant la 1<sup>ère</sup> moitié de l'année autour des activités sportives et s'est montré un relais efficace du chef d'établissement par sa coordination.

Mme MONAT évoque le travail et la disponibilité de Mme FARE et de M. ESCOBAR. M. JADEAU explique qu'il n'a plus d'IMP à sa disposition. Cependant, une compensation par le biais du paiement d'heures supplémentaires a été effectuée pour les enseignants concernés.

Adoption des modifications proposées :

**Présents : 18                      Abstention : 2                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 16**

## 2.5 – Évolution du PIAL.

Après une année d'expérimentation le PIAL change de configuration. Il est territorialisé autour d'un ou de plusieurs collèges et de leurs écoles de secteur respectives. Sur ce territoire, il ne peut y avoir moins de 10 AESH et plus de 30. Le collège est couplé à celui de Gençay et bénéficiera de 15 AESH ETP pour assurer les accompagnements notifiés par la MDPH. Cela devrait concerner 2 élèves à la rentrée 2020 et les élèves de l'ITEP.

## 2.6 – Demande d'ouverture d'une section sportive judo.

Suite à une réunion autour des activités sportives organisées le 21 février dernier, la décision de transformer l'option judo en section sportive est demandée.

Toutes les conditions sont réunies : partenariat avec le comité départemental de la fédération française, avec mise à disposition d'un encadrant, organisation de l'activité (3h réparties sur 2 créneaux).

Il nous reste à monter le dossier pour obtenir l'aval de Madame la Rectrice.

Mme DUPUY se pose la question de l'intérêt d'une telle demande. M. JADEAU explique que cela améliorerait l'image du collège. D'autre part, la coopération avec la Fédération Française de Judo s'en trouverait également renforcée.

M. DELMARE ajoute que cela aurait également des conséquences positives pour l'organisation de compétitions de judo lors des activités d'UNSS.

Autorisation de demander l'ouverture de cette section sportive :

**Présents : 18                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 18**

## III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE (2<sup>ème</sup> partie).

### 3.1 – Conventions d'occupation précaire.

Mme PALEZIS demande le renouvellement des contrats de location des logements de fonction du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 juillet 2021. Les locataires restent les mêmes. Les loyers sont de 330€ par mois avec 95€ de charges.

Adoption du renouvellement des conventions d'occupation précaire :

**Présents : 18                      Abstention : 1                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 17**

### 3.2 – Recrutement des personnels par contrats de droit public.

Dans le cadre du renouvellement du service de la vie scolaire avec le départ donc le recrutement de deux assistants d'éducation, Mme PALEZIS demande au CA d'autoriser le Principal à signer les contrats de recrutement.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats des futurs assistants d'éducation.

**Présents : 18                    Abstention : 0                    Nul ou blanc : 0                    Contre : 0                    Pour : 18**

### 3.3 – Calendrier de mensualisation du prélèvement automatique (annexe 3).

Mme PALEZIS présente l'échéancier inclus dans les dossiers d'inscription et de réinscription.

Validation du calendrier.

**Présents : 18                    Abstention : 0                    Nul ou blanc : 0                    Contre : 0                    Pour : 18**

### 3.4 – Répartition des crédits pédagogiques globalisés.

Mme PALEZIS informe du montant global de ces crédits d'État fléchés, 2400€, et propose de les répartir comme suit : 645.12€ pour les carnets de correspondance, déjà commandés, 399.30€ pour les droits de reprographie, facture à régler, et le restant, soit 1355.58€, pour les manuels scolaires.

Adoption de la répartition proposée :

**Présents : 18                    Abstention : 0                    Nul ou blanc : 0                    Contre : 0                    Pour : 18**

## IV – QUESTIONS DIVERSES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Le secrétaire de séance,  
M. CAPERAN



Le Président,  
M. JADEAU

  
